



GUIDE DU LECTEUR

MEDIATHEQUE
La Source

Combien ça coûte ?

L'inscription et le prêt des documents sont compléments gratuits pour tous !
(adultes et enfants, Harnésiens et non Harnésiens)

Comment m'inscrire ?

En vous rendant directement à la Médiathèque, et en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour les mineurs, il est nécessaire de signer une autorisation parentale.

Que puis-je emprunter ?

Vous pouvez emprunter, pour 3 semaines, jusqu'à 10 documents : livres, livres audio, CDs musicaux... limité à un DVD et 2 partitions. Il est également possible d'emprunter, **uniquement sur place**, ordinateur portable et/ou tablette.

Comment rendre mes documents ?

En vous rendant directement à la Médiathèque, à la banque d'accueil dans le hall d'entrée ou en utilisant un automate situé dans le hall de la Médiathèque.

Cet automate permet d'enregistrer vous-même l'emprunt et le retour de documents, grâce à votre carte lecteur, vous serez identifié et un écran tactile vous indiquera la marche à suivre.

Que faire si... ?

Je veux un document déjà emprunté ?

Vous pouvez vous adresser à un bibliothécaire ou consulter le catalogue en ligne, choisir le document qui vous intéresse : vous serez prévenu (par téléphone ou mail) quand le document sera disponible pour vous à la Médiathèque.

Je souhaite garder mes documents plus longtemps ?

Vous pouvez prolonger vos prêts pour une période de 3 semaines et ce dès le 1^{er} jour d'emprunt. Contactez la Médiathèque, utilisez un automate ou faites-le de chez vous, depuis votre compte lecteur, dans la bibliothèque en ligne (harnes.bibli.fr).

Je suis en retard...

Des lettres de rappel vous seront envoyées. La 4^{ème} lettre de rappel constitue l'ultime relance. Ramenez vos documents le plus rapidement possible. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, contactez la Médiathèque. Si vous ne ramenez pas les documents à l'issue de la 4^{ème} lettre de rappel, leur remboursement (recouvrement) sera délégué au Trésor Public.

J'ai perdu ou détérioré un document

Vous êtes responsable des documents empruntés. En cas de perte ou de détérioration, vous devez remplacer ou rembourser. Contactez la Médiathèque qui vous expliquera la marche à suivre.



La Médiathèque La Source, c'est aussi :

- Un espace de formation, de découverte, d'apprentissage, de perfectionnement et de médiation numérique pour les usagers et cela, quels que soient leur âge, leur origine sociale ou culturelle.
- Un lieu d'insertion sociale, de convivialité, de sociabilité et de loisirs.
- Un centre de ressources pour la vie culturelle, sociale et éducative du territoire, ouvert aux partenaires associatifs, culturels, éducatifs, sociaux et économiques.
- Une structure proposant une offre culturelle variée et renouvelée avec animations, spectacles, expositions, accueil d'auteurs, rencontres et débats venant rythmer la vie de l'équipement.
- Un espace d'apprentissage de la citoyenneté et de la tolérance, ouvert à tous les publics.
- Un lieu de cohésion sociale et d'appropriation de l'histoire patrimoniale de la commune.
- Un lieu ouvert à tous les supports de la connaissance, intégrant les Technologies de l'Information et de la Communication et un espace dédié à la création numérique.

